

Le bon salaire, première condition du travail !

S'il y a un élément qui entre dans celui des conditions de travail c'est bien celui des salaires !

Le salaire, c'est la reconnaissance d'un travail, d'une compétence et d'une expérience.

inflation et valeur du point fonction publique

année	inflation (1)	valeur du point	évolution traitement	différence
2004	2,10%	52,7558	0,50%	-1,60%
2005	1,80%	52,7558	0,00%	-1,80%
2006	1,60%	53,7110	1,81%	0,21%
2007	1,50%	54,4110	1,30%	-0,20%
2008	2,80%	54,4110	0,00%	-2,80%
2009	0,10%	54,8475	0,80%	0,70%
2010	1,50%	55,3973	1,00%	-0,50%
2011	2,10%	55,6743	0,50%	-1,60%
2012	2,00%	55,6743	0,00%	-2,00%
2013	0,90%	55,6743	0,00%	-0,90%
2014	1,40%	55,6743	0,00%	-1,40%
	21,80%	51,8174	7,22%	-11,88%

Or, dans la Fonction publique cette reconnaissance du travail, des compétences et de l'expérience se solde par une perte nette depuis 2002 !

A titre d'information le tableau ci-contre montre les écarts entre l'inflation et l'évolution de la valeur du point d'indice en 10 ans.

(1) Données INSEE

Les compétences et l'expérience englouties par l'inflation

Mais, disent les gouvernements qui se suivent depuis 1983, (*date de la suppression de l'indexation des salaires sur les prix*), les avancements d'échelons et de grades compensent cette perte !

Ceci veut dire que les compétences (*diplôme et concours*) et l'expérience (*ancienneté*) ne sont plus récompensées. Elles servent tout juste à compenser le taux de l'inflation.

Ainsi les avancements d'échelons et de grades ne servent qu'à couvrir partiellement les pertes de pouvoir d'achats mais en aucun cas à récompenser les compétences que chacun ajoute de par son expérience.

Ce constat est vrai pour l'ensemble des salaires car, jusqu'alors, la Fonction publique servait de fer de lance à toutes les négociations salariales. En bloquant ceux de la Fonction publique, le gouvernement a encouragé les entreprises à faire la même opération.

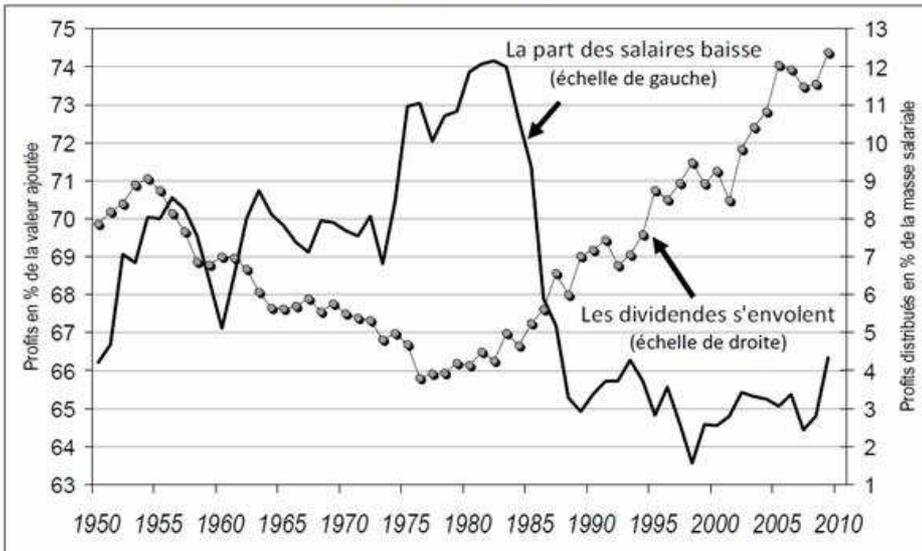
vosre salaire net	perte mensuelle
1 550,00 €	184,14 €
1 650,00 €	196,02 €
1 750,00 €	207,90 €
1 850,00 €	219,78 €
1 950,00 €	231,66 €
2 050,00 €	243,54 €
2 150,00 €	255,42 €
2 250,00 €	267,30 €
2 350,00 €	279,18 €
2 450,00 €	291,06 €
2 550,00 €	302,94 €

C'est pourquoi, pour FO il faut augmenter les salaires ! Cela se traduit par une demande d'attribution de 50 points pour tous (231,50 €) et 8 % de plus sur la valeur du point. (Actuellement 4,63 €)

Constat :

Ainsi, depuis 1983, la part des salaires dans la richesse nationale (PIB) est passée de 74% à 65% environ, soit une perte de 9% sur les 2 000 milliards du PIB. Cela veut dire que si le niveau des salaires était resté le même qu'en 1983, il y aurait aujourd'hui 180 milliards d'euros de plus dans la poche des salariés, soit sous forme d'emplois (*1 milliard = 50 000 années de SMIC charges comprises*), soit sous forme de retraite (*pas de déficit des caisses de retraite et donc réformes inutiles*) pas de déficit de la sécu (*pas de transfert des frais de santé sur les malades*)

Salaires et dividendes 1950-2009



Sociétés non financières. Source : Insee

Oui les gouvernements ont transféré une partie de nos salaires vers les dividendes, vers le capital !

Déjà en 1983 l'abandon de l'indexation des salaires sur les prix était annoncé pour renforcer la compétitivité des entreprises et pour créer de l'emploi ! Résultat : il n'y a jamais eu autant de chômage et l'industrie française est sinistrée !

Aujourd'hui, après les salaires, sous les mêmes avatars, les mêmes s'attaquent aux statuts des personnels, voudraient allonger la durée du travail, précariser encore davantage l'emploi sous le même prétexte fallacieux de rendre les entreprises plus compétitives ! Ils n'arrêteront jamais de demander toujours des sacrifices aux mêmes en kidnappant les profits sur quelques uns et en mutualisant les pertes sur les salariés !

Sans complexe et convaincu que c'est la seule solution pour sortir de l'austérité et créer des emplois,

FO revendique une augmentation généralisée des salaires !



<http://fo-sante.org/>